

DECRET N° 2001-044 DU 15 FEVRIER 2001

Portant nomination de Madame Martine Boladji ADELOUI en qualité de Directrice du Fonds de Soutien à l'Action Sociale.

***LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,***

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 1^{er} avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

Vu le décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 99-613 du 20 décembre 1999 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Protection Sociale et de la famille ;

Sur proposition du Ministre de la Protection Sociale et de la Famille .

Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 03 janvier 2001 ;

DECRETE

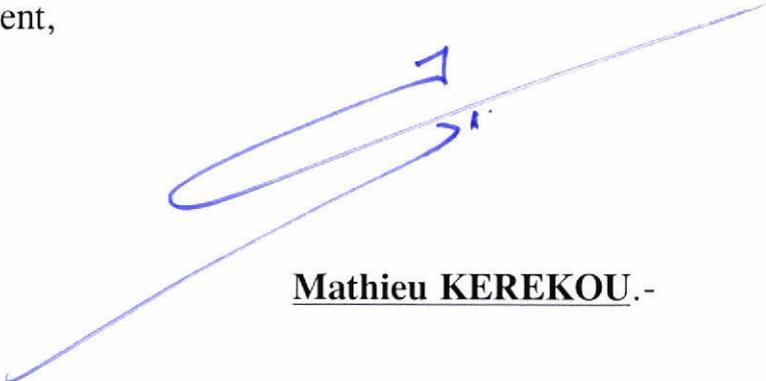
Article 1^{er} : Madame Martine Boladji ADELOUI est nommée Directrice du Fonds de Soutien à l'Action Sociale au Ministère de la Protection Sociale et de la Famille.

.../...

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressée et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 15 février 2001

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat, chargé de la Coordination, de l'Action
Gouvernementale, du Plan, du Développement
et de la Promotion de l'Emploi



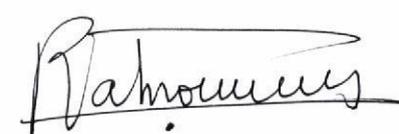
Bruno AMOUSSOU

Le Ministre des Finances et de
l'Economie



Abdoulaye BIO-TCHANE. -

Le Ministre de la Protection,
Sociale et de la Famille



Ramatou BABA-MOUSSA.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4
MFE 4 MPSF 4 AUTRES MINISTÈRES 16 SGG 4 DGBM-DGCTCP-DCF-
DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOM-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-
IGAA-3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTÉRESSÉE 1 JO 1